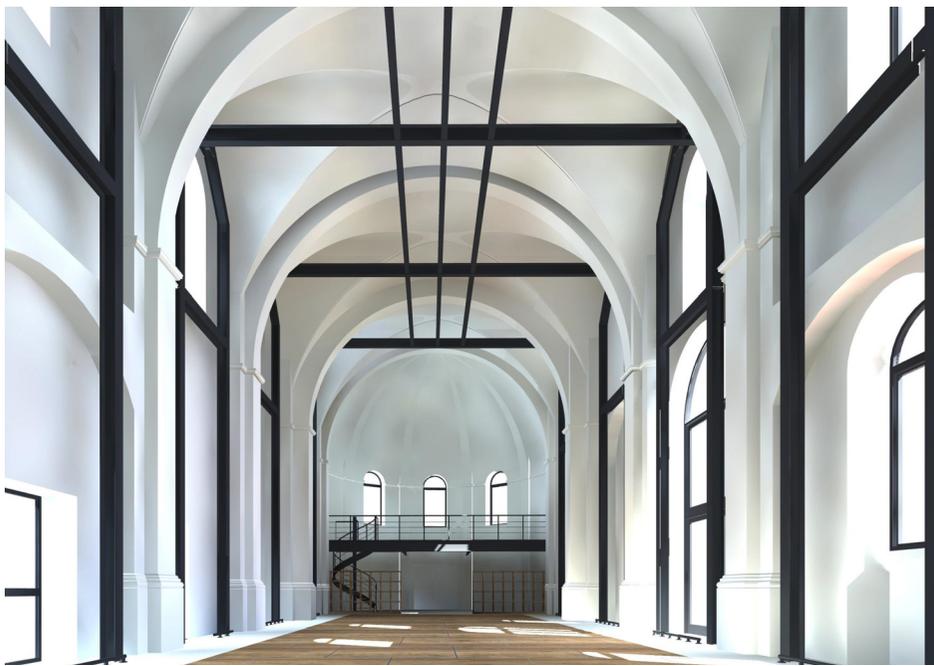


© Atelier d'architecture 3A



© Atelier d'architecture 3A



# CRÉATION D'UN ESPACE D'ENTRAÎNEMENT AUX ARTS DU CIRQUE

## À LA CASCADE, PÔLE NATIONAL CIRQUE À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)

### ACTEUR CULTUREL

LA CASCADE

PÔLE NATIONAL  
CIRQUE - ARDÈCHE  
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

### MAÎTRES D'OUVRAGE



### FINANCEURS

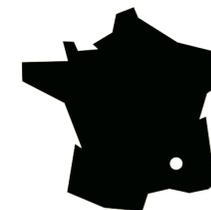
ardèche  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Ministère  
Culture

À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)





*Fin 2022, la Chapelle Saint-Joseph deviendra un des premiers espaces d'entraînement au quotidien de l'artiste de cirque en France.*

*Ce nouveau projet au sein de la Cascade voit le jour grâce à la volonté de l'Etat et l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.*

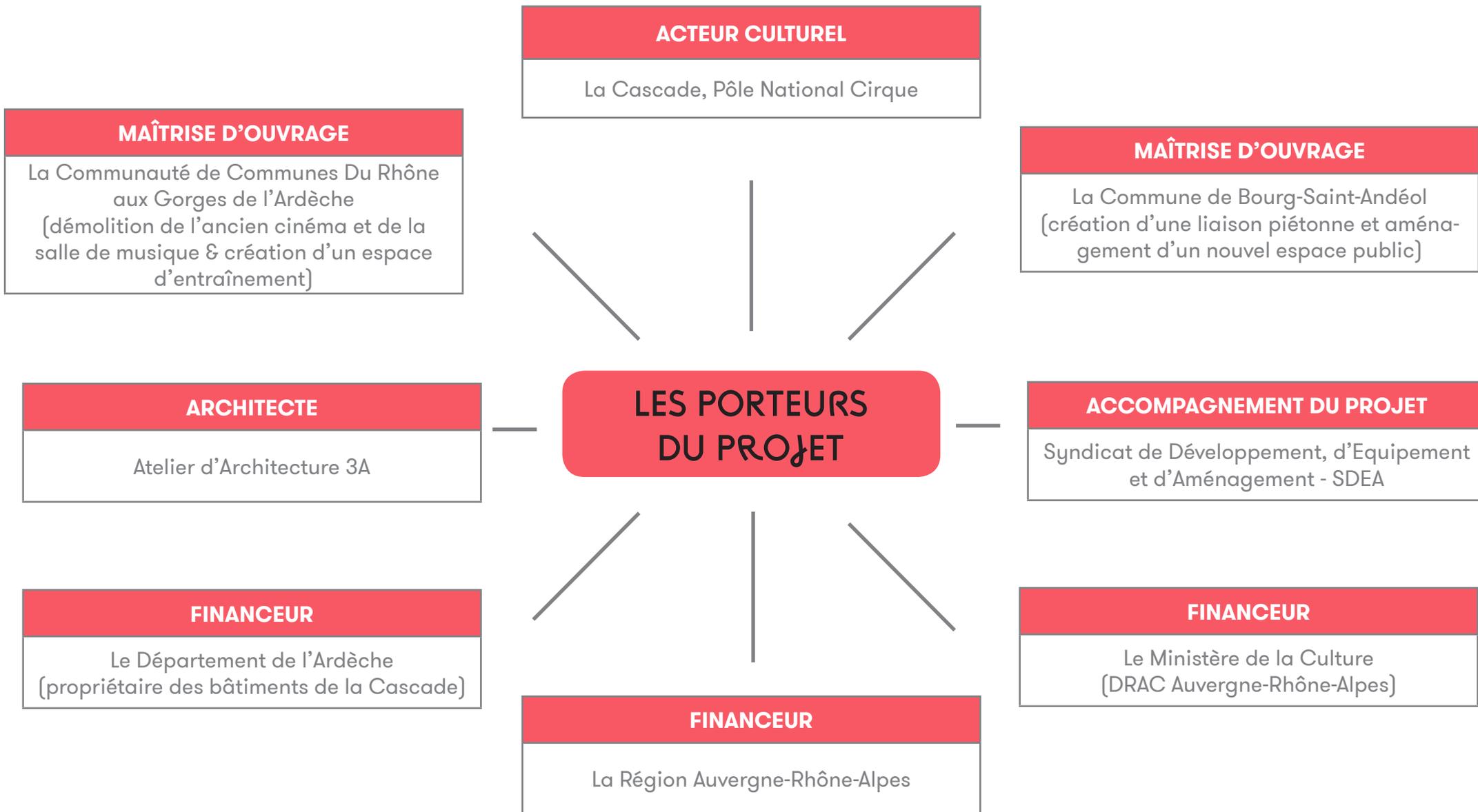
*Un nouveau secteur d'activité dans ce pôle cirque mais surtout une manière pour la Cascade de s'impliquer de manière plus transversale dans le quotidien de notre territoire.*

*Ce nouvel espace sera évidemment très important pour la filière cirque, mais il modifiera aussi le paysage local de manière conséquente...*

*Ouvrir les portes largement, faire partie d'une ville où les artistes ont « pignon sur rue », nous poursuivons ensemble cette utopie, persuadés que ce nouveau projet sera source de synergie pour le territoire, ses habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.*

Alain Reynaud

Directeur-artiste de la Cascade, Pôle National Cirque



## UN PROJET EN 3 PHASES

© Daniel Michelon - Duo Kilombo



### PHASE 1

Démolition de l'ancien cinéma et de la salle de musique

© Atelier d'architecture 3A



### PHASE 2

Création d'un espace d'entraînement au quotidien pour les artistes de cirque, rattaché à la Cascade, Pôle National Cirque.

© Atelier d'architecture 3A



### PHASE 3

Création d'une liaison piétonne entre l'Av. de Tourne et l'Av. Marc Pradelle. Aménagement d'un nouvel espace public.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bourg-Saint-Andéol

## UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

### DES BESOINS ET VOLONTÉS QUI SE RÉPONDENT...

Des bâtiments communaux non-utilisés (une chapelle désacralisée, un cinéma désaffecté et une ancienne salle communale).

Une nécessité dans la filière cirque : la création d'espaces dédiés à l'entraînement des artistes de cirque au quotidien.

La volonté de la Commune de Bourg-Saint-Andéol de valoriser le quartier de Tourne.

La perspective de développement du territoire pour la communauté de communes : accueil de nouveaux habitants, diffusion culturelle...

### ... VERS UN PORTAGE DE PROJET PARTAGÉ

Cession de la chapelle par la commune à la communauté de communes, puis mise à disposition du Département : la chapelle rejoint son ensemble architectural historique.

La communauté de communes portera la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la chapelle et des démolitions des bâtiments communaux, préalable indispensable aux travaux.

Réflexion de la commune pour l'intégration du bâtiment dans le quartier de Tourne, selon possibilités financières et foncières.

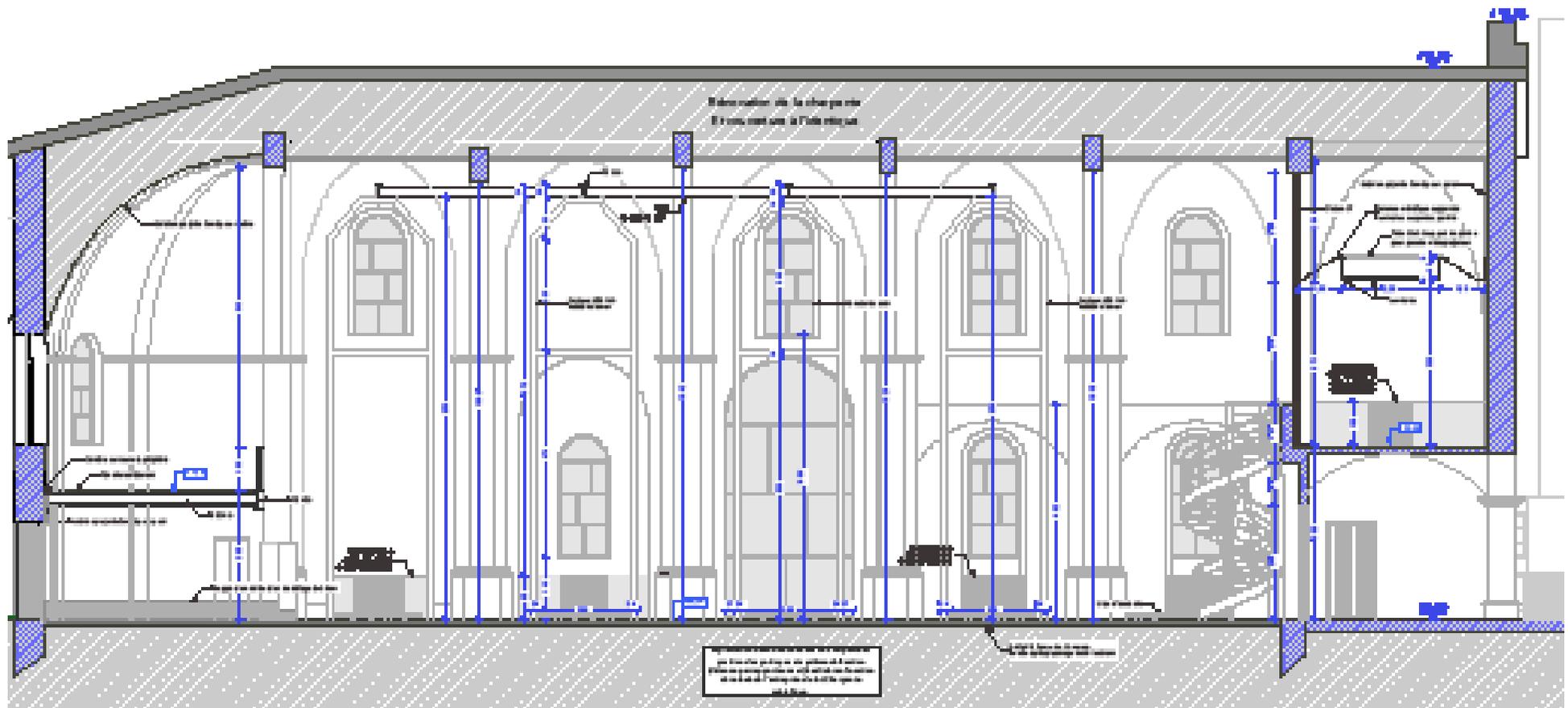
Développement et une ouverture encore plus grande de la Cascade aux artistes et au public.

## L'ESPACE D'ENTRAÎNEMENT

Que se passe-t-il lorsqu'un artiste n'est ni dans un processus de création, ni en tournée, ni en formation ? Il doit mettre en place son entraînement régulier qui est la fondation du parcours qu'il va accomplir.

Il faut au minimum 10 ans de formation pour envisager une carrière dans laquelle l'apprentissage restera toujours au centre des préoccupations de l'artiste. Maintenir son niveau technique, adapter son vocabulaire selon les créations envisagées, enrichir son langage, représentent un travail quotidien.

A travers ce projet, la Cascade souhaite intégrer en son sein un nouveau secteur d'activité : l'entraînement régulier de l'artiste, persuadée que c'est indissociable de la création et de la formation tout au long de sa carrière.



## CARACTÉRISTIQUES

L'espace d'entraînement sera constitué de deux volumes :

- **Une mezzanine d'échauffement de 35m<sup>2</sup>** avec un sol sportif

- **Une salle principale de 228m<sup>2</sup>** avec un sol en béton plaqué en bois.

Quatre portiques métalliques (de 10m de hauteur par 10m de largeur) offriront un maximum d'accroches permettant l'implantation d'agrès aériens, 12 ancrages au sol sont prévus pour l'installation d'agrès spécifiques (fil de fer, mât chinois...).

Un espace de rangement sera accessible sous la mezzanine d'échauffement

Cet espace sera **isolé et comprendra un système de chauffage adapté** à un grand volume pour s'entraîner toute l'année.

Une des particularités de cet espace sera **son ouverture sur l'espace public** avec plusieurs ouvertures vitrées visibles depuis un cheminement piéton longeant le bâtiment et depuis le cloître de la Cascade.

Un accompagnement matériel et technique de la Cascade avec du matériel d'accroches et d'accastillage pour les agrès spécifiques, des tapis. L'artiste/l'utilisateur apporte son agrès.

## FONCTIONNEMENT

- Un espace dédié aux artistes de cirque professionnels ou en voie de professionnalisation

- Toutes les disciplines de cirque pourront être accueillies

- Un créneau d'entraînement sera ouvert aux amateurs en soirée

- Ouverture de 9h à 17h lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 9h à 13h sauf jours fériés et fermeture de la cascade (2 semaines en décembre et 3 semaines en août)

- Une inscription administrative, signature d'une convention et paiement d'une cotisation seront demandés.

- La signature d'une charte d'utilisation

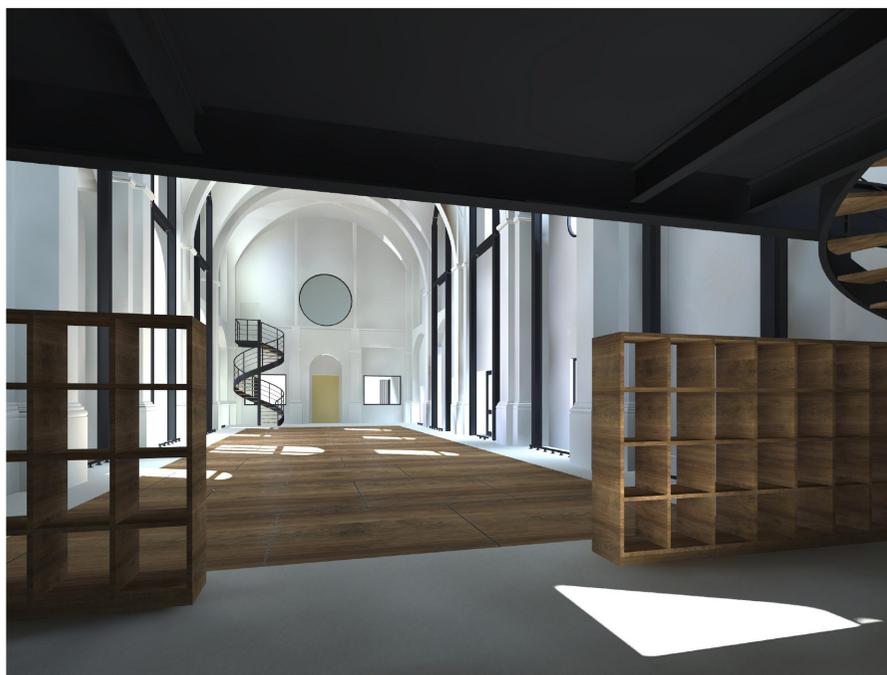
- Pour la première utilisation, une présentation de l'espace par un technicien, avec les spécificités propres à l'agrès pratiqué.

Le fonctionnement du lieu pourra être réadapté à l'issue de la première année d'ouverture.

© Atelier d'architecture 3A



© Atelier d'architecture 3A



## LE CALENDRIER

2021	Janvier : consultation des entreprises Mars-avril : démolitions de l'ancien cinéma et de la salle de musique Juin : démarrage des travaux Septembre-novembre : charpente et percements, installation des menuiseries Décembre : le bâtiment est hors d'eau, hors d'air
2022	Février : installation de la structure métallique (portiques) Juin : livraison du bâtiment. Juillet ou septembre : installation de l'accastillage, matériel cascade Octobre : Inauguration de l'espace d'entraînement et ouverture



## PRÉSENTATION DE LA CASCADE

La Cascade, Pôle National Cirque, installée à Bourg-Saint-Andéol (Sud Ardèche), a ouvert ses portes en 2008. Unique en Auvergne Rhône-Alpes, elle a pour mission l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion.

Fortement ancrée sur son territoire, la Cascade bénéficie d'équipements exceptionnels (salle de spectacle, espace de répétition pour les disciplines circassiennes, salle de danse...) qui permettent les croisements entre amateurs et artistes professionnels. Les rôles de chacun n'y sont pas figés ; l'artiste peut revenir pour être formateur, le spectateur peut devenir stagiaire, l'enfant deviendra peut-être artiste...

### UN LIEU DE CRÉATION

La Cascade accompagne les différentes étapes de la création artistique : de l'entraînement à la recherche, de l'écriture jusqu'à la création du spectacle

### UN LIEU DE DIFFUSION ET DE RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

La Cascade propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous publics, pour découvrir dans et hors les murs des étapes de création et des événements comme le Festival d'Alba-la-Romaine, Un Jour au Cirque, Pierrelatte fait son Cirque...

### UN LIEU DE TRANSMISSION ET DE FORMATION

La Cascade organise des stages et des formations pour les artistes professionnels et les publics amateurs, des interventions en milieu scolaire, des ateliers réguliers de cirque, ainsi que des modules pour les établissements de formation artistique professionnelle tels que l'ENSATT, l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne ou le Centre National des Arts du Cirque.

### UN LIEU DE MUTUALISATION

La Cascade accueille le siège de la compagnie Les Nouveaux Nez & Cie et une pépinière de jeunes entrepreneurs autour des métiers de la diffusion et de la production. La compagnie des Colporteurs est partenaire de la Cascade depuis sa création.

LA CASCADE EST EN CONVENTION AVEC :





© Daniel Michelon - Heinz Lorenzen

**LA CASCADE - PÔLE NATIONAL CIRQUE**

Marie-O Roux, Secrétaire générale  
Avenue de Tourne 07 700 Bourg-Saint-Andéol  
Tél. : 04 75 54 40 46  
[www.lacascade.org](http://www.lacascade.org) / [accueil@lacascade.org](mailto:accueil@lacascade.org)

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE**

Avenue Maréchal Leclerc 07700 Bourg-Saint-Andéol  
Tél. : 04 75 54 57 05  
[www.ccdraga.fr](http://www.ccdraga.fr) / [communication@ccdraga.fr](mailto:communication@ccdraga.fr)

**MAIRIE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL**

4 place de la Concorde 07700 Bourg-Saint-Andéol  
Tél. : 04 75 54 57 05  
[www.bsa-ville.fr](http://www.bsa-ville.fr)